



N°6
décembre 2019

Calendrier OCCE 2021

« Ensemble la biodiversité ... Productions en art visuel des enfants ... Calendrier 2021 »

Les élèves ont la possibilité de participer à l'élaboration du calendrier OCCE de 2021 sur le thème de la biodiversité.

L'OCCE vous met à disposition un dossier pédagogique.

Les inscriptions sont encore ouvertes auprès de notre association jusqu'au 31 décembre 2019.

Pour plus d'informations, cliquez sur [calendrier 2021](#)



4ème édition de la semaine de l'ESS à l'école, c'est parti !

Découvrir l'entrepreneuriat collectif ? Expérimenter le « faire ensemble » ? Découvrir des entreprises de l'économie sociale et solidaire et ses valeurs ?



La semaine de l'économie sociale et solidaire est lancée! Elle se déroule du **23 au 28 mars 2020**.

De nombreuses initiatives peuvent être organisées avec vos élèves : visites d'entreprises, ciné-débats, interventions en classe de professionnels, bénévoles de l'ESS, des jeux coopératifs...

Pour vous inscrire, il suffit de remplir [le formulaire](#) et vous serez recontactés par la suite.



Financer un projet coopératif ?

COUP de POUCE

Coup de pouce aux projets coopératifs dans le 90 !

Besoin d'une aide financière pour vos projets coopératifs ? Selon des critères spécifiques, l'OCCE90 peut attribuer une subvention à tous les projets coopératifs scolaires, projets réalisés par les enseignants et leurs élèves. Pour toutes informations complémentaires, contactez-nous ou consultez notre site [coup de pouce](http://coup.de.pouce).

Les coopératives scolaires OCCE peuvent bénéficier d'un financement participatif par l'intermédiaire de la plateforme « **Trousse à Projets** » pour financer un projet pédagogique.

Vous trouverez toutes les informations sur notre site en cliquant [ici](#).



Climat scolaire : la médiation entre pairs

« Apprendre aux enfants à gérer les petits conflits entre eux »

« Développer la connaissance de soi pour connaître les autres »

« Violence...conflits...?
Comment réagir ? »



L'OCCE peut intervenir dans vos écoles ou établissements scolaires du 2d degré et former des élèves volontaires à la **médiation entre pairs**. N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus !